

Composé de 3 agents titulaires, de 3 emplois aidés et de 2 emplois saisonniers, le service espaces verts est dirigé par un agent de maîtrise principal. Monsieur Jean Michel Huguet 1er adjoint est délégué aux espaces verts et à la forêt en étroite collaboration avec Mme Geneviève Barbier, adjointe.

Ce sont aussi les agents du service des espaces verts avec le renfort d'agents du centre technique municipal qui réalisent pour les fêtes de Noël ou lors de « Florissima, les fleurs en fête » de magnifiques décors floraux sur le parvis de l'hôtel de ville.

C'est la ville d'Ollioules qui procède à la plantation des annuelles dans tous les espaces verts de la commune.

Plus de 15000 plants sont nécessaires pour réaliser les plantations

En centre ville un soin particulier a été apporté à la mise en place de jardinières partout où cela était possible en veillant à ne pas créer d'entrave à la circulation des piétons.

Le pont du Faubourg a lui aussi bénéficié de la mise en place de jardinières suspendues avec un arrosage automatique intégré.

Préservation des ressources en eau

Dans les espaces verts, une surveillance est apportée aux arrosages automatiques qui comme dans beaucoup de commune sont hélas souvent l'objet d'actes de vandalisme. Une régulation nocturne a été programmée pour éviter les fuites et les points d'arrosage sont vérifiés régulièrement.

Pour éviter le gaspillage les bassins d'agrément du Parc Public de la Fraternité sont

alimentés par l'eau du canal des arrosants avec une pompe pour recycler l'eau tandis que les bassins situés au CRAPA du Gros Cerveau bénéficient de la surverse du canal de Provence favorisant ainsi le développement de la faune et la flore sur ce site extrêmement fréquenté par les promeneurs et les sportifs.